

Conseil municipal de Saint Michel de la Roë

Jeudi 2 décembre 2021

Séance présidée par Mr Pierrick GILLES, Maire de la commune

Membres présents : Mme Nathalie BEDIER et Mme Laurence DAGUIN, Adjointes
Mr Yves COURNE, Mme Clarisse GADBIN, Mme Solène GUERIN,
Mr Julien LEBLANC, Mme Martine Piquet, Mr Franck POIRIER, Mme Gaëlle PRIOUX,
Mr Anthony SABIN

Membres absents :

Membres excusés :

Secrétaire de séance : Mr Julien LEBLANC

Ordre du jour :

- * Comité des Fêtes : demande de subvention illuminations
- * Convention Territoriale globale avec la CAF
- * Devis pour la Fontaine
- * Participation frais de fonctionnement : école publique de la Guerche
- * Délibération de la restauration de la Fontaine
- * Questions diverses

Ouverture de la séance 20h30

Approbation du compte rendu de la réunion du 4 Novembre 2021

Acceptée à l'unanimité

Comité des Fêtes : demande de subvention illuminations

Pour remplacer les guirlandes défectueuses, le comité a dépensé pour un montant 270.85 € et demande une subvention à la commune. Le conseil accepte la totalité de la facture.

Accepté à l'unanimité

Convention Territoriale globale avec la CAF

La Convention territoriale globale (CTG) est une démarche stratégique partenariale qui a pour objectif d'élaborer le projet de territoire pour le maintien et le développement des services aux familles, et la mise en place de toute action favorable aux allocataires dans leur ensemble. (Petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits et aux services, inclusion numérique, animation de la vie sociale, logement, handicap, accompagnement social.)

Accepté à l'unanimité

Devis pour la Fontaine

Le Maire a présenté les devis de plusieurs entreprises. Il a été retenu Eurl Charles Duchet

Accepté à l'unanimité

Participation frais de fonctionnement : école publique de la Guerche

L'école publique n'a pas fourni le certificat de scolarité bilingue. Le conseil préfère reporter.

Accepté à l'unanimité

Délibération de la restauration de la Fontaine

Délibération actée

Questions diverses

Fin de séance 22h30